

# AIRON : PRISE D'EAU DU PONT-JUHEL

## Contexte



Sur l'Airon, un affluent de la Sélune, la prise d'eau du Pont-Juhel alimente en eau potable environ 8 000 habitants des communes d'Ille-et-Vilaine de la Bazouge-du-Désert, Le Loroux, Louvigné-du-Désert, Mellé, Monthault et Saint-Georges-de-Reintembault. Le territoire de l'aire d'alimentation de ce captage est essentiellement agricole, orienté vers l'élevage laitier. Contaminée par les nitrates, la prise d'eau a fait l'objet en 2003 d'une autorisation exceptionnelle assortie d'un plan de gestion établi pour retrouver une eau de qualité conforme au seuil de potabilité (50mg/l). Un arrêté préfectoral délimitant la zone de protection du bassin d'alimentation du captage a été signé en 2011 et une charte d'engagement a été élaborée en 2014 pour préciser les actions à entreprendre.

8 000  
habitants

sont alimentés par  
l'eau potable de la  
prise d'eau du Pont-  
Juhel.

170 km<sup>2</sup>

de surface d'aire  
d'alimentation des  
captages répartis sur  
13 communes  
(5 en Ille-et-Vilaine,  
8 en Mayenne).

130 km<sup>2</sup>

de surface agricole  
utile (SAU) dont  
55% en prairies.

environ  
550  
exploitants

Problématique  
nitrates

Nappe d'eau  
souterraine  
très réactive

## Parole d'acteur



Joseph Boivent, président  
du syndicat mixte de  
production du bassin du  
Couesnon (SMPBC)

« La prise d'eau du Pont-Juhel, dans l'Airon, est très exposée aux nitrates, mais les effets de la lutte contre ces pollutions diffuses y sont heureusement rapides. Avec la communauté de communes, nous avons mis en place des bandes enherbées et aménagé le bocage pour limiter l'impact des traitements agricoles sur le cours d'eau. **Grâce à une réglementation plus contraignante, des contrôles plus fréquents mais aussi une animation auprès des exploitants nous n'avons plus de dépassement de la norme de potabilité depuis 2009. Aujourd'hui, les niveaux en nitrates qui restent autour de 40 mg/l.**

Nous constatons encore parfois des pics liés au ruissellement pour les phytosanitaires, notamment les herbicides. Avec la loi Labbé, toutes les communes vont cesser les traitements à terme et **nous travaillons avec les bailleurs sociaux du secteur pour les sensibiliser à ces problématiques. Nous communiquons aussi auprès des scolaires** : les enfants sont réceptifs à l'éducation à l'environnement et peuvent influencer leurs parents. En outre, nous bénéficions de l'effet d'entraînement de la collectivité eau du bassin Rennais sur la protection de la ressource et qui a su créer une dynamique autour de ces questions.

Bien que les agriculteurs soient représentés au sein d'une commission professionnelle agricole et malgré les efforts de notre animateur, nous n'arrivons pas à faire signer la **charte d'engagement** que nous avons élaborée avec l'agence de l'eau, les organismes agricoles et les services de l'État pour amener les **agriculteurs** à réduire leurs apports d'azote. La résistance au changement est forte : une petite vingtaine d'exploitants seulement ont adhéré à cette charte alors que nous en souhaitons dix fois plus. Les discussions se cristallisent sur la maîtrise de la fertilisation.

Malgré cette faible mobilisation, les efforts entrepris ont payé et nous avons atteint nos objectifs en matière de réduction de nitrates. Mais **nous devons rester vigilants et mobilisés : la rivière reste fragile et rien n'est acquis.** »



PRÉFET  
DE LA RÉGION  
D'ILE-DE-FRANCE

## En pratique sur le terrain



Christelle Cadoux,  
responsable environnement  
de Fougères agglomération

### À retenir

Le syndicat mixte de production d'eau, l'agence de l'eau, la Chambre d'agriculture et les services de l'État ont élaboré une charte d'engagement pour inciter les agriculteurs signataires à réduire leurs apports d'azote.

# 23 km

de haies sur talus ont été plantés dans les communes de Louvigné et La Bazouge, aux abords immédiats du captage.



L'aire d'alimentation du captage de Pont-Juhel est à cheval sur la Mayenne et l'Ille-et-Vilaine. La communauté de communes de l'époque, Louvigné Communauté, a travaillé étroitement avec les communes de Louvigné et La Bazouge, à la fois pour préserver la ressource en eau potable mais aussi pour protéger l'environnement. Nous avons mené de front trois actions : **la création de talus bocagers anti-érosifs, la restauration des cours d'eau et l'accompagnement des communes sur le désherbage alternatif.** Ces actions, autour du captage, ont largement bâti notre politique environnementale.

Pour la démarche désherbage alternatif, initiée dès 2006, nous avons réalisé des plans de désherbage communaux et accompagné élus et agents d'entretien. Les deux communes se sont vues remettre le trophée régional zéro phyto en 2013 pour Louvigné, l'année suivante pour La Bazouge.

Nous avons également réalisé un inventaire bocager en 2006, grâce à l'implication d'une cinquantaine de bénévoles sur le terrain. Depuis 2009, suite aux visites menées chez les agriculteurs, nous avons réalisé 23 km de plantations sur ces deux communes, ce qui permet de **lutter efficacement contre l'érosion, le ruissellement et donc de limiter la pollution de l'Airon par les nitrates.** Des réunions, menées en commun avec le SMPBC ont permis d'enclencher une vraie dynamique. Beaucoup d'agriculteurs ont compris l'intérêt du bocage et aujourd'hui ils sont même demandeurs. Nous continuons à les aider à planter et entretenir, les trois premières années, leurs haies sur talus. Et s'ils veulent raser une haie, nous veillons à ce que celle qu'ils replantent, au titre de la compensation imposée par la PAC, soit la plus efficace possible. Le succès de ces actions de restauration du bocage vient sans doute d'une culture de l'arbre encore présente sur ce territoire d'éleveurs laitiers, mais aussi de la proximité du captage : certains ont eu peur de voir imposées des mesures plus contraignantes du fait des pollutions par les nitrates...



Exemple de haie

Enfin, troisième volet de ce travail global qui est inscrit dans le schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) de la Sélune dont l'Airon est un affluent : la restauration des cours d'eau. Début 2018, l'ensemble des cours d'eau de Louvigné et de La Bazouge auront bénéficié de travaux, qu'il s'agisse d'hydromorphologie, de gestion de la végétation rivulaire ou de rétablissement de la continuité écologique. **Nous avons également financé des passerelles, des clôtures et des abreuvoirs pour protéger les rivières du bétail. Nous avons aussi parfois été amenés à modifier les lits ou créer des méandres.** Enfin, nous venons juste de remplacer un pont routier à La Bazouge pour permettre un **meilleur écoulement et la libre circulation des poissons et des sédiments.** L'objectif va au-delà de l'alimentation en eau potable puisqu'il s'agit de rétablir le bon état écologique de l'Airon. La qualité chimique de l'eau doit aller de pair avec la qualité physique de la rivière et sa bonne santé biologique. C'est l'ensemble du milieu qui doit être pris en compte. »



Affluent de l'Airon - 2015